

Société d'Etudes et de Travaux Comptables

S.E.T.C.

S.A au capital de 250.000 F.

6, Avenue de Rome 75008 Paris

RCS PARIS B 542 053 590

PROCES VERBAL

Tal de COMMERCE de PARIS

N° dépôt

04 JUIL. 1994

33/63

DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 10 JUIN 1994

542 5359

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le dix juin à 9 heures, les membres du Conseil d'Administration de la S.A. GUY NOEL & ASSOCIES - S.E.T.C. se sont réunis au siège social.

Sont présents :

- Monsieur André GOHIN, Président de séance,
- Monsieur Jean-Pierre LE BRIS,
- Madame Barbara COULPIER,
- Monsieur Gérard CORSET, Directeur Général non-administrateur, assiste également à la réunion.

Le Président constate que le Conseil réunissant le nombre de membres suffisant conformément aux dispositions légales et en vigueur, peut valablement délibérer.

Puis le Conseil délibère comme suit sur la question figurant à l'ordre du jour :

- Transfert du siège social.

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante :

- 43, Boulevard Malesherbes - Paris 8e

à effet du 20 Juin 1994.

Cette décision sera entérinée par la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un autre administrateur.

LE PRESIDENT

UN ADMINISTRATEUR

certifié conforme

